

COORDINATRICES COMMERCIALES DES AVANCÉES... MAIS ENCORE DU CHEMIN

Cette 2ème réunion consacrée aux coordinatrices commerciales fait suite à la demande initiale de la **CFDT** d'ouvrir une vraie négociation sur la reconnaissance et la rémunération de cette population. La discussion avance, mais plusieurs points restent à clarifier.

CE QUE LA DIRECTION PROPOSE

- **2 300 €** brut après **18 mois** d'ancienneté
- **2 600 €** brut, salaire minimum pour 10 ans d'ancienneté.
 - Application rétroactive au 1er septembre 2025
 - Environ 25 personnes concernées dans un premier temps

NOTRE ANALYSE : C'est un premier pas, mais la réponse reste insuffisante.

- **2 300 €, (27K€)** c'est en dessous des offres proposées actuellement (32-34 K€ à l'embauche).
- Aucune mesure intermédiaire pour les 5 à 10 ans ou les plus de 15 ans d'ancienneté.
- Les écarts province / Île-de-France ne sont pas traités.
- Les revalorisations ne doivent avoir aucun impact sur les NAO

NOS PROPOSITIONS applicables au 1er septembre :

- Grille de salaires nationale homogène, intégrant un plancher minimal à **2 600 €**
- Salaire minimum de **2 800€** pour **7 ans** d'ancienneté qui engloberait plus de personnes
- Définition également d'un salaire minimum de **3 000€** pour **14 ans** d'ancienneté afin d'éviter les stagnations de salaire.
- Prime variable sur objectif, prime de niveau d'expertise pour palier à la pluralité des fonctions des Coordinatrices Commerciales

NOS PROPOSITIONS à moyen terme :

- Un plan de surveillance des écarts de salaire entre la province et l'Île-de-France
- Mettre en place un groupe de travail sur la carrière (junior / confirmé-e / référent-e)
- Reconnaître les référent-es (prime ou part variable).
- Mettre en place un programme d'augmentation de l'expertise via des formations ciblées (anglais, ...)

Les prochaines étapes :

- Étendre ensuite la réflexion aux assistantes techniques et patrimoine.

Contactez vos représentants **CFDT** pour partager votre situation et vos idées, chaque retour compte pour peser dans la suite des négociations.

Vos représentants syndicaux **CFDT**

Fouad MAAZOUZA 06 58 82 98 04
Jean-Marc JACQUIN 06 60 35 40 68
Alain GUILLIN 06 63 73 75 65
Christian LEVOYE 06 60 46 87 84

Rejoignez le premier syndicat de France
! Contactez-nous ! Adhérez !

cfdtjcdcaux.se@gmail.com